



Association des propriétaires du lac Nick

Procès-verbal

Date : samedi le 8 juin 2013 à 9 h 00

Endroit : Chez Jean-guy et Francine, 8, Croissant du Lac Nick

Présences : Josée St-Amant (téléphone)

Jean-Guy Laprise (JGL)	Réjean Beauchemin (RB)
Rudy Giordano (RG)	Ève Villeneuve (EV)
Francine Onraet (FO)	Patrice Rioux (PR)

Absences:

Pépin, Serge (SP), Lavoie, Yvette (YL)

- 1- Adoption de l'ordre du jour
Est ajouté en varia:Présence de l'APBLN à la présentation de Josée St-Amant lors de notre AGA.
Proposé par RG, secondé par FO
- 2- Adoption du PV daté du 20 avril 2013
Manque RB dans les absents.
Proposé par RG, secondé par PR
- 3- Discussion sur l'entretien des chemins privés avec Simon Éthier
En attente, Simon Éthier ne s'étant pas présenté, tout comme Yvette et Serge avec qui il a parlé.
- 4- Discussion sur le statut du comité environnement de l'APLN
Appel à Josée du comité environnement.
JGL: Travail en silo du comité, APLN n'est pas avisé. Il faut normaliser les choses.
RB: Lors de leur dernière réunion, il a été décidé que les comptes-rendus seront adressés aux deux associations, de même que les demandes faites aux gouvernements, mais seulement pour info et non pour approbation.
Le comité environnement deviendra le comité des bassins versants. Il y a eu création d'un CCE à la municipalité et le transfert de la province vers les municipalités. Le comité du bassin versant du Lac Nick n'est pas une autre entité de gestion mais un regroupement des différentes associations (circulation de l'info, implication des différentes associations). Le comité prévoit la façon de gérer, présente les projets et demandes de soumissions à la Ville directement, sans nécessairement passer par l'association. On doit maintenir tout le monde vers la même cohésion et non pas avoir trois comités d'environnement différents.



Association des propriétaires du lac Nick

JGL: Propose une rencontre des associations pour le financement (ex: réunions). Le bilan d'octobre du comité devrait inclure les différentes réunions/séances d'info puisque ce sont les associations qui paient. L'APLN pourrait plutôt financer des activités directement reliées à l'APLN pour la protection du Lac Nick. Josée aime bien l'idée de rencontre entre les associations mais sa vision est de responsabiliser la Ville face au CCE de la municipalité.

RG: La plus grosse argent vient de la municipalité. L'APLN fait du porte à porte pour le recrutement, ça devient alors très dur de demander plus. Josée mentionne que c'était plus une idée suggérée que l'APLN finance, façon que les propriétaires pourraient faire, pas une obligation. Rudy mentionne qu'on veut être informé afin de pouvoir en informer nos membres. L'appui des membres de l'APLN pèse dans les demandes faites à la municipalité. Josée fera en sorte, cet été, que la vision ne soit pas seulement faite avec l'accord de l'APLN mais de toutes les associations.

PR: Mentionne qu'il est visuel. Il demande à Josée de faire un schéma pour voir qui est quoi, comment on est interrelié (faire un organigramme).

JGL: Parle de rencontre, de feedback entre le CCE et les associations.

JSA: Mentionne que ce ne sera pas possible que tous les gens du comité fassent partie d'une même association comme l'APLN. Selon JGL, l'APLN est très bien organisé et ce serait un plus pour eux d'être avec nous.

RB mentionne que rien n'empêche de faire du recrutement, mais le comité doit demeurer indépendant et non associé à une association.

Il doit y avoir communication vers l'APLN afin d'appuyer le comité si la municipalité le demande ou pose des questions à l'APLN. Le comité environnement fait partie de l'APLN pour la municipalité, donc l'APLN doit être au courant de ce que le comité fait. Le CCE et les associations devront s'asseoir ensemble afin de déterminer clairement qui fait quoi afin que tout soit clair pour tous. Il y aura appui de l'environnement dans notre Bulletin. Ça grossit, on doit aussi ouvrir notre vision et lâchez prise un peu.

Conclusions:

- rencontre avec les associations pour expliquer les différents canaux de communication; organigramme fait par Josée

- le comité fait des demandes aux noms des associations, il faut donc que les associations obtiennent le document de présentations AVANT le dépôt à la Ville

JGL: Si le comité veut présenter à la Ville sans le montrer à l'APLN, alors il ne doit pas inclure le nom de l'association et ne pas dire que l'association approuve car on n'a pas été avisé. JGL se sent mal à l'aise d'appuyer le comité s'il n'est pas au courant.



Association des propriétaires du lac Nick

Donc le comité transmettra les documents à l'association au moins une (1) semaine avant la présentation à la Ville (ex: faire comme avec le Bulletin: les textes sont envoyés à tous, de même que le Bulletin avant l'envoi à tous).

Avant le dépôt à la Ville, soumettre le document aux associations la semaine précédente en indiquant que s'il n'y a pas de commentaires reçus avant telle date, le comité considérera que les associations sont d'accord.

5- Planification détaillée de l'AGA du 6 juillet 2013

Ajout de: * Présentation du site WEB de l'APLN en #8

* Activités 2013 en #9

* #8 devient #10

* #9 devient #11

* #10 devient #12

* #11 devient #13

Est-ce qu'il y a des gens intéressés à joindre les rangs dans notre entourage?

JGL va communiquer avec PR pour les différents documents.

Proposé par EV, secondé par FO

6- Planification détaillée du BBQ du 20 juillet 2013

On passe ce point. RG a quitté pour la fête de la Ville. JGL communiquera avec RG puisqu'ils sont responsables, puis communiquera ensuite avec les membres de l'AGA. Tout est sous contrôle, ce sera remis au lendemain en cas de pluie.

\$0.00 pour les enfants, \$2.00 pour les membres, \$3.00 pour les enfants non membres et \$5.00 pour les non membres.

7- Suivi de la campagne du membership 2013

JGL a remis des documents aux recruteurs (kit bleu) lors de la dernière réunion. À ce jour, pas mal d'adhésion ont été reçues par la poste (32 + 4 remis par PR). Chacun a ses quartiers, mais ne pas s'empêcher de recruter même si ce n'est pas dans notre quartier..

8- Divers

On peut avoir des invités à l'AGA, mais ces derniers n'ont pas le droit de voter. C'est OK pour avoir des observateurs. On invite donc les membres de l'APBLN à partir de 9h30.

Envoi postal: inclure un document de l'environnement (déjà fait par courriel et 20 par la poste).

Travaux rue Malard, correctifs à faire. Est-ce SP qui s'en occupe? Le ponceau est plein, qui aviser? Si SP a eu le mandat, il doit s'occuper du ponceau bloqué.

3- Discussion Simon Éthier



Association des propriétaires du lac Nick

Nous ne sommes pas capables de joindre SÉ malgré le fait qu'il a eu une lettre enregistrée ainsi qu'une lettre du président, ni Marie-Claire Guériff. Nous n'avons eu aucune réponse dans les deux cas. SÉ a avisé SP qu'il serait présent et qu'il n'a pas besoin d'une lettre enregistrée.

Selon YL, MC Guériff a eu l'argent de Plourde du Serplan. Plourde voulait assister à la réunion de l'APLN du 8 juin 2013. Lors de la dernière réunion, à l'unanimité, les membres ont refusé. Il a été décidé d'inviter SÉ et MCG à la place.

FO ira voir MCG pour savoir si Plourde a remis de l'argent pour l'entretien des routes puisque SÉ ne répond pas. Nous voulons savoir ce qui se passe au niveau du Serplan.

Si on a des questions de la part des membres, les aviser que nous avons fait tout ce qu'on a pu pour les rencontrer ou communiquer avec eux, mais nous avons eu une fin de non recevoir. Nous n'avons jamais eu de retour d'eux, ni de SÉ, ni de MCG.

- 9- Date de la prochaine réunion
Le 6 juillet 2013, après la réunion de l'AGA.

- 10- Levée de l'assemblée
11h00
Proposé par FO, secondé par EV